

Les subsides

Je voudrais demander au secrétaire parlementaire dans quelle mesure, dans la définition des adjectifs énumérés au troisième paragraphe du communiqué où les deux affirment qu'il est éminemment souhaitable de définir les objectifs, dans quelle mesure on a tenu compte, en définissant ces objectifs, des 24 recommandations qui figurent dans le rapport du comité qui a étudié l'état de pollution de la Niagara en 1984? Peut-il nous le préciser?

M. Gurbin: Monsieur le Président, oui je peux répondre à cette question. En définitive, nous n'aurons accès qu'au plan d'action américain qui suivra l'entente devant intervenir entre les gouvernements, y compris espérons-le celui de l'Ontario et de l'État de New York. Au sujet des 24 recommandations, je dois dire que je n'ai pas essayé de les numéroter une à une et de les relier à quelque chose de concret. Je ne peux donc répondre à cet aspect de sa question. D'ici deux semaines peut-être moins, nous pourrions prendre connaissance de leur plan d'action. Voilà pour la première partie.

Quant à la deuxième, selon le premier paragraphe du communiqué, on constate que les responsables ont convenu de terminer pour le 1^{er} juillet 1987, la documentation technique relative aux mesures de contrôle nécessaires pour réduire les déversements directs, ce qui suppose des dates et des objectifs précis. Le député et moi-même avons déjà discuté des problèmes techniques qui empêchent l'Ontario, l'État de New York ou les autres gouvernements d'en dire davantage, car si l'on en est arrivé à des conclusions précises pour certaines zones, 61 ou 66, peu importe, il n'y a pas entente et même l'évaluation n'est pas terminée. Il n'y a pas encore eu entente sur les méthodes d'évaluation des quantités maximales et minimales.

Le député sait bien que l'on a avancé différents chiffres qui varient d'une à neuf tonnes pour l'ensemble. Pour cette raison, en attendant d'en connaître davantage, on ne saurait aller plus loin que l'engagement du 1^{er} juillet 1987 lequel représente un plan à la fois ambitieux et énergique. Il serait intéressant de pouvoir en dire davantage mais c'est techniquement impossible pour l'instant.

M. Langdon: Si je peux me permettre une brève observation pour commencer, le secrétaire parlementaire a indiqué—j'avais même inscrit cette question dans mes notes—que la solution intervenue pour l'incinérateur de Détroit serait en quelque sorte le résultat des pressions vigoureuses que nous avons exercées auprès des États-Unis et que cette façon de procéder pourrait devenir pratique courante. Nous en sommes fort satisfaits.

Deuxièmement, comme je l'ai fait valoir en invoquant le règlement, je signale que ce n'est pas l'opposition qui affirme que la pollution a pris des proportions catastrophiques dans le bassin des Grands Lacs, mais un groupe neutre de Canadiens et d'Américains. La Société royale du Canada et le Conseil national de recherches des États-Unis disent, dans leur rapport, que, d'après les résultats des études effectuées aux États-Unis et au

Canada, leur comité considère que la population du bassin des Grands Lacs est exposée aux substances toxiques plus que toute autre population des autres régions d'Amérique du Nord pour lesquelles nous possédons des données.

Ma question vise à coincer le secrétaire parlementaire qui, une fois de plus, a répété que l'objectif visé était de réduire la charge toxique de 50 p. 100, dans l'escarpement de Niagara, d'ici 1995.

Je lui demande où cet engagement figure dans le communiqué, le seul document que nous avons obtenu et que j'ai sous les yeux? J'y vois plutôt une vague déclaration selon laquelle il serait possible de réduire la pollution de 50 p. 100 d'ici 1995 ou plus tôt. C'est très bien, mais ce n'est sans doute pas le genre d'engagement que le secrétaire parlementaire, avec son sens pratique, et les autres Canadiens peuvent considérer comme une véritable promesse.

M. Gurbin: Monsieur le Président, je remercie le député d'apprécier le travail accompli en ce qui concerne l'incinérateur de Détroit. Je mentionne seulement en passant que les progrès réalisés au sujet des pluies acides figuraient également à l'ordre du jour et que les choses semblent être dans la bonne voie en ce qui concerne les engagements obtenus à l'occasion du sommet entre le président et le premier ministre (M. Mulroney). Nous avons été mis au courant des progrès réalisés, que nous trouvons très encourageants et nous espérons que d'autres mesures seront prises prochainement. Nous avons également parlé de certains sites d'enfouissement de déchets nucléaires dont il a été question et la position du Canada à ce sujet demeure au centre de nos discussions avec les États-Unis. Je peux également mentionner d'autres aspects.

● (1620)

Quant à la deuxième question, il est sans intérêt pratique de savoir qui c'était, lui ou le rapport de la Société royale. Je ne tentais pas de les ravalier, lui ou le rapport de la Société royale, mais je voulais simplement fournir des précisions. En théorie, cela n'aide en rien à régler le problème. Ce n'est pas ce que je tente de faire. Je veux simplement signaler que bien que le problème soit grave, comme nous le pensons tous, et nous devrions y travailler plus fort que nous ne le faisons actuellement, nous ne pouvons le comparer à aucun autre problème en Amérique du Nord.

Permettez-moi une fois encore de formuler mon point de vue au sujet de l'objectif de 50 p. 100. Il s'agit d'atteindre 50 p. 100 d'ici 1995 ou plus tôt. Il est impossible de fixer des objectifs et des dates précises, tant que nous ne posséderons pas une base complète de données qui nous permettra de travailler. chose certaine, cette base de données n'existe pas actuellement. Nous possédons des renseignements valables mais limités qui n'ont rien à voir avec cette lixiviation par les parois . . .